



Si l'on peut dire d'une part avec Umberto Eco que : « Les réseaux sociaux ont généré une invasion d'imbéciles qui donnent le droit de parler, à des légions d'idiots qui auparavant ne parlaient qu'au bar après un verre de vin, sans nuire à la communauté et ont maintenant le même droit de parler qu'un Prix Nobel: C'est l'invasion des imbéciles », force est d'admettre et de constater d'autre part, que ces phénomènes ont contribué efficacement à faire bouger les lignes.

La toile s'avère irréductible d'un point de vue de propagation d'informations en un temps record. Cependant celles-ci peuvent aussi bien être des intox, que l'on appelle vulgairement « Fake News » car il suffit de se connecter à un réseau et le tour est joué, que de vraies informations. On reçoit alors des tonnes d'informations, nationales voire internationales dans tous les domaines dont il nous revient d'en faire le tri. Les réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter offrent la possibilité à divers profils d'utilisateurs de faire passer des messages dans l'opinion publique.

Ces messages, qui peuvent se décliner en sondages, hèlent la rumeur qui, dans certains contextes n'est pas souvent loin de la vérité. Cela va de la politique, l'économie, la religion, la santé, la culture, le sport, le people, aux préoccupations du quotidien. En novembre 2017 par exemple, après avoir reçu des informations émanant d'un contact sur place, des reporters de la chaîne américaine CNN se sont rendus en Lybie et ont fait un reportage sur les migrants

vendus comme esclaves, créant un tollé général au sein de la communauté internationale. La stupéfaction a gagné le monde. Ce fut un électrochoc au sein des populations, à la grande surprise des États. Les ambassades de Lybie dans la plupart des capitales ont été assiégées par des manifestants en colère. Grâce aux réseaux sociaux, les populations ont touché du doigt l'horreur. Ils ont vu des dizaines de personnes, le temps d'une vidéo, être vendues en l'espace de quelques minutes comme des esclaves : « Qui a besoin d'un mineur ?

C'est un mineur, un grand homme fort, il va creuser ». Les acheteurs lèvent la main, au fur et à mesure le prix augmente : 500, 550, 600, 650... La vente est rapidement conclue, et les hommes résignés à leur sort, sont remis à leurs nouveaux maîtres. Dans le monde entier, les réactions ne se font pas attendre, chacun réagissant alors selon ses intérêts. Les autorités libyennes parlent de « rumeurs » tandis que les organisations en charge de la défense des droits de l'Homme, parlent d'outrage à la conscience de l'humanité.

L'usage des mails, beaucoup plus classiques et professionnels à une époque, semblent être abandonnés au profit de l'instantané des réseaux comme Messenger, Whatsapp. Viadeo, un réseau social professionnel s'adressant quant à lui aux entreprises voulant augmenter leurs perspectives d'affaires, afin de gérer et développer leur réseau de contacts professionnels, permet d'accroître les perspectives de carrière des personnes inscrites. La propension au scoop avec Instagram gagne du terrain avec l'avantage de produire en même temps des images.

Une diversité de réseaux s'installe pour combler davantage les besoins sans cesse croissants des consommateurs toujours en quête du sensationnel. Il devient urgent comme l'affirmait le Président Paul Biya dans son traditionnel discours du 13 février 2018 à la jeunesse, de reconnaître en étant plus attentif que : « Les réseaux sociaux vous offrent à cet égard un champ d'expression de prédilection. Chaque fois qu'en un clic, vous empruntez ces autoroutes de la communication qui vous donnent une visibilité planétaire, il vous faut vous souvenir que vous n'êtes pas pour autant dispensés des obligations civiques et morales, telles que le respect de l'autre et des institutions de votre pays. Soyez des internautes patriotes qui œuvrent au développement et au rayonnement du Cameroun, non des followers passifs ou des relais naïfs des pourfendeurs de la République ».

Les avantages du réseautage social

L'idée originelle du réseautage social n'est pas tout à fait en adéquation avec ce que l'on observe aujourd'hui. En effet celui-ci a été créé pour permettre à des groupes de personnes de rester en contact : avec des amis, des camarades de classe, des parents. En un clic, vous pouvez voir ce que vos amis et parents vont faire.

C'est aussi le moyen le plus rentable et privilégié de rester en contact avec ses collaborateurs à travers des messages très interactifs ainsi qu'avec les siens partout dans le monde. Flickr un autre réseau permet de partager des photos, vidéos et de les relayer ensuite ailleurs. On peut perdre un contact téléphonique, une puce de téléphone ou se déplacer d'un pays à l'autre sans craindre de perdre le fil avec ses relations. Pour cela pas besoin forcément d'une nouvelle puce de téléphone, il suffit juste d'une connexion à internet. C'est également une plateforme pour les auteurs ou promoteurs d'entreprises pour se faire connaître, et leur

permettre d'entretenir leur public autour de leur actualité. Un réseau large, qui peut répartir vos pensées et sauvegarder vos intérêts.

Prenez l'exemple de Facebook, ce moyen de communication diffuse des informations très rapidement et ces dernières sont partagées notamment par leur fil d'actualités (newsfeed) et aussi par leur messagerie instantanée (Facebook Messenger). Parmi les 4.5 milliards de contenus partagés par jour sur le réseau de Mark Zuckerberg, il est possible de retrouver des informations utiles liés à l'actualité, notamment via les pages officielles de grandes chaînes d'Informations tels que la FOX aux USA, LCI en France ou Africa 24 chez nous en Afrique.

Il est également possible de retrouver du contenu éducatif. Les réseaux sociaux offrent un coût réduit de communication et parfois gratuit, accessible par tous c'est la raison pour laquelle on note une forte pénétration de cet outil en milieu jeune. En raison de cette simplicité d'utilisation, ces réseaux sociaux, incontournables, ont quelque-chose en commun, ils attirent de plus en plus les entreprises, pour plusieurs raisons : ils constituent de nouveaux canaux de communication, de nouvelles sources d'information, mais également de puissants leviers de recrutement.

Sur ce dernier usage, les entreprises seraient mêmes près de 45% à les utiliser pour rechercher leurs futurs employés ou vérifier l'intégrité de ceux-ci. Les réseaux sociaux ont contribué à la lutte de révolution dans certains pays confrontés à la dictature, et à la libération des migrants détenus comme esclaves dans les pays arabes. Selon Fabrice Ebelpoin, éditeurwriterweb, Facebook a été « l'outil de support opérationnel de la révolution Tunisienne ». De nombreux groupes ont été créés dans le but d'informer sur l'avancement de la révolution. Des fonds ont été levés par les internautes pour soutenir et permettre de poursuivre les contestations face aux autorités locales. La mobilisation difficile à organiser en raison du régime des interdictions, a été rendu possible et facilitée par les réseaux sociaux. Les manifestants, grâce à leurs téléphones portables relayaient les vidéos, qui faisaient le tour du monde en quelques heures. La réalité n'était plus occultée et la violence des affrontements indemne de toute censure. Le monde découvre et se rend compte alors des massacres causés par les dictatures dans les pays arabes.

L'influence des réseaux sociaux sur la société

Pour faire le parallèle avec la presse, source d'informations principale jadis, les réseaux sociaux aujourd'hui sur lesquels le peuple semble littéralement submergé au quotidien par les batailles géostratégiques d'équilibre des pouvoirs ; où les dimensions éthiques, axiologiques, praxéologiques des Grands Problèmes Politiques Contemporains se choquent et s'entrechoquent, au grand dam d'une masse naïve d'internautes. On peut dire que l'usage des symboles, à tous les niveaux, jouent un rôle déterminant dans les comportements sociaux. En quelque sorte, les réseaux sociaux et internet d'une manière générale ont participé à la libération de la parole, entraînant irrémédiablement des dérives comportementales, véhiculant des contenus illicites.

Tout comme on pouvait trouver auparavant des graffitis injurieux voire racistes, islamophobes, antisémites sur les murs des villes, ceux-ci se retrouvent maintenant sur les murs de Facebook. Les préjugés circulent, alimentent les commentaires. Certaines personnalités ont cru bon

partager des photos ou des choses qui relèvent de leur vie privée, sur les réseaux sociaux, mais cela peut être pire qu'un paparazzi. Une parole maladroite d'un politique peut prendre des proportions gigantesques ! Il convient de rester vigilant, car les écrits, les photos restent sur le net même des années plus tard. Le passé peut vite vous rattraper. Afin de remédier aux effets pervers des réseaux sociaux, la Côte d'Ivoire vient de voir, en mars 2018, son premier procès se tenir avec à la clé une condamnation d'un jeune homme, qui avait par ses mots fait l'apologie de la violence.

Tout autant, une nouvelle race de bandits, traqués par la police, entretiennent des faux profils sur les réseaux. On les appelle les « brouteurs » en Côte d'Ivoire ou les « Zaguina » au Cameroun. Ce sont des escrocs du net, qui utilisent divers procédés pour atteindre leurs objectifs à savoir spolier leur victime. Si les uns passent par les sentiments pour arnaquer leur cible, les autres plus astucieux déploient une véritable armada, sous la dénomination de « Triangle ». En réalité pour ces derniers, la finalité est d'arriver à vous vendre du vent c'est-à-dire que le produit proposé n'existe pas ! Vous n'achetez rien et vous vous retrouvez dépouillé de tout votre argent.

Le règne de l'argent facile est le leitmotiv dans ce milieu, fait de cigares, de grosses voitures et ne sont pas sans conséquence pour la communauté en mal de repères. La législation sur la cyber criminalité doit être renforcée. Au Cameroun la loi n°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la Cyber sécurité et la Cybercriminalité stipule dans l'Article 78.- (1) Est puni d'un emprisonnement de six (06) mois à deux (02) ans et d'une amende de 5.000.000 (cinq millions) à 10.000.000 (dix millions) F CFA ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui publie ou propage par voie de communications électroniques ou d'un système d'information, une nouvelle sans pouvoir en rapporter la preuve de véracité ou justifier qu'il avait de bonnes raisons de croire à la vérité de ladite nouvelle.

Mais a-t-on vraiment les moyens suffisants pour arrêter ces bandits du net ?

Il convient certainement mieux de prévenir plutôt que de guérir, et cela passe encore une fois par l'éducation de nos enfants en leur apprenant le respect, la tolérance envers l'autre. Et surtout anticiper, en informant nos jeunes des risques des réseaux car les dégâts sont parfois terribles, les jeunes ne sont pas tendres entre eux. La liberté de la parole et d'expression a un prix et sa valeur doit être inculquée. En somme, internet à favoriser les échanges rapides entre les hommes, en faisant du monde, un village planétaire comme le soulignait Mac Luhan, mais les réseaux sociaux ont ramené le monde entre quatre murs. C'est un magnifique outil au demeurant qui a besoin simplement de balises. Les balises sur le chemin ! Pas des chaînes aux pieds et aux poignets ! Pas de carcans aux cous ! Mais balises quand même, car pendant que l'on y est, nous ne sommes pas libres de faire comme on veut, même si nous sommes libres d'aller et venir, d'où le protocole qui lie généralement le potentiel utilisateur au créateur de ces sites et qu'il convient de renforcer en fonction de la législation de chaque Etat.

Daouda Mbouobouo Ecrivain/Juriste
